



THÈME

Réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique

LIEU

Ville de Panama, Panama

DATE

22-23 février 2018

PARTICIPANTS

23 parlementaires de 16 pays, 4 experts d'organisations internationales et 1 réseau d'organisations de la société civile



Cette activité est alignée sur les ODD n° 1, 5, 9, 11 and 13.

DIALOGUE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

#ParlAmericasCC #Switch2Sendai

Cette activité a été organisée par le Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas en collaboration avec le [Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe](#) (UNISDR, de son sigle anglais). Elle invitait des parlementaires d'Amérique et des Caraïbes ainsi que des représentantes et des représentants de la société civile et d'organisations internationales à des sessions de dialogue et à une visite de terrain afin d'échanger de bonnes pratiques et de promouvoir la législation et la prise de décisions informées pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.

Ce dialogue est basé sur un Accord de coopération et constitue la première activité réalisée dans le cadre d'un plan de travail conjoint entre ParlAmericas et l'UNISDR pour développer un nouveau protocole parlementaire sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation, qui servira de guide permettant au travail législatif des parlements de l'hémisphère relatif aux catastrophes d'être aligné sur le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Le dialogue a été inauguré par le député **Javier Ortega** (Panama), président du Réseau parlementaire sur le changement climatique, la députée **Mariela Vega** (Panama), **Karine Asselin**, ambassadrice du Canada au Panama, et **Raúl Salazar**, chef du Bureau régional pour l'Amérique des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe. Le **Dr José Di Bella**, gestionnaire du programme sur le changement climatique, a ensuite présenté et décrit le lien entre ce dialogue et les principes du [programme sur le changement climatique et le développement durable de ParlAmericas](#).



Député **JAVIER ORTEGA** (Panama), président du Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas

“En tant que parlementaires, nous avons une responsabilité très importante pour faire avancer cet agenda et intégrer des mesures appuyant ces engagements dans les politiques nationales, les plans d’action, les programmes et les budgets à tous les niveaux, ainsi qu’examiner ces deux questions dans les cadres juridiques concernés. Ce dialogue représente un pas décisif sur le chemin tracé par ParlAmericas et les Nations Unies dans le cadre d’une série d’activités afin de promouvoir des actions parlementaires visant à réduire les causes de vulnérabilité dans nos villes, villages et communautés.”

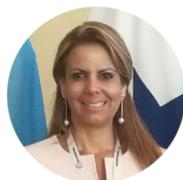
LES CINQ PRINCIPES DU PROGRAMME SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE PARLAMERICAS

1. Science du climat pour les parlementaires
2. Alignement sur les cadres internationaux
3. Partenariats et associations
4. Travail de terrain actif et engagé
5. Dialogue et action inclusives sur le genre

“Le Canada se solidarise avec les pays touchés par les catastrophes et a récemment annoncé son soutien aux efforts de reconstruction et de résilience climatique dans la région des Caraïbes durant les cinq prochaines années. Cette promesse aidera les gouvernements nationaux à mieux reconstruire et renforcer les capacités nationales d’adaptation.”



KARINE ASSELIN, ambassadrice du Canada au Panama



Députée **MARIELA VEGA** (Panama)

“L’intégration de la gestion des risques de catastrophe dans la planification du développement peut renverser la tendance actuelle de hausse de l’impact de ces événements. Plus du tiers de la population mondiale vivra dans des villes avant l’an 2050; si les pays agissent de manière déterminée, ils peuvent sauver des vies et protéger des biens. Toutefois, nombre d’entre eux ne disposent pas des outils et de l’expérience nécessaires, ni des mécanismes pour intégrer la réduction des risques de catastrophe dans leurs décisions d’investissements. Les parlements comprennent l’importance d’appuyer les engagements des gouvernements et les organisations internationales dans la réduction des risques de catastrophe et l’adaptation au changement climatique à travers leur travail législatif.”

LE CADRE D’ACTION DE SENDAI POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE:

Le Cadre d’action de Sendai a été adopté par les États membres de l’ONU le 18 mars 2015 lors de la troisième Conférence mondiale de l’ONU sur la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu dans la ville de Sendai, dans la préfecture de Miyagi au Japon.

Le Cadre d’action de Sendai est un accord volontaire et non contraignant durant 15 ans qui reconnaît que, bien que l’État possède la fonction principale en matière de réduction des risques de catastrophe, la responsabilité doit être partagée avec d’autres groupes d’intérêt, dont les gouvernements locaux, le secteur privé et autres parties prenantes. Il a pour objectif la réduction conséquente des risques de catastrophe, ainsi que de la perte de vies, de moyens de subsistance, de services de santé, et d’actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays.



RAUL SALAZAR, chef du Bureau régional pour l’Amérique des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe

“Le Cadre d’action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe mentionne explicitement le rôle des parlementaires dans la promotion des débats institutionnels permettant d’élaborer et d’intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les cadres législatifs nationaux et locaux. Cet événement vise à stimuler le rôle des parlementaires dans la réduction des risques de catastrophe au niveau régional et à renforcer les contributions des parlementaires de la région au niveau mondial.”

CONCEPTS BASIQUES SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La première session du dialogue, menée par Pilar Moraga, professeure au [Centre de droit de l'environnement de l'Université du Chili](#), a présenté aux participants le cadre institutionnel, les instruments économiques et les principaux acteurs impliqués dans la réduction des risques de catastrophe. Elle a également fourni un compte-rendu sur la législation en matière de changement climatique dans différents pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Aussi, la professeure Moraga a signalé le rôle fondamental des parlementaires pour créer un consensus social et politique concernant les politiques et les stratégies de réduction des risques de catastrophe, ainsi que pour promouvoir la stabilité des politiques publiques pour garantir la progression de cet.

Législation sur la réduction des catastrophes en Amérique latine et dans les Caraïbes



“L’urgence du problème du réchauffement climatique qui exacerbe les risques de catastrophe dans des pays particulièrement vulnérables exige de faire avancer une réglementation nationale et locale pour le long terme à l’approche préventive et renforçant les capacités de la population à affronter au mieux les nouveaux défis. Cela nous permettra de bâtir une société plus résiliente pour les générations futures.”



PILAR MORAGA, professeure du Centre de droit de l’environnement de l’Université du Chili et chercheuse principale au [Centre pour la science du climat et la résilience de l’Université du Chili](#)

Pour obtenir plus d’information sur le travail de ParlAmericas en matière de changement climatique, veuillez contacter:

parlAmericascc@parlAmericas.org

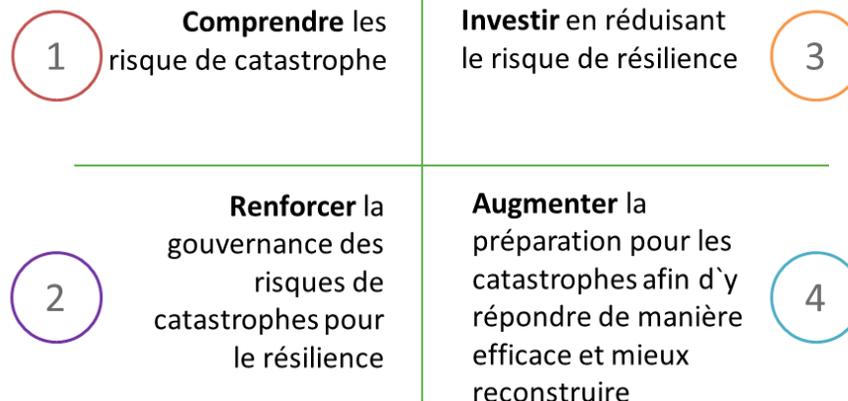
LE CADRE D'ACTION DE SENDAI POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE 2015-2030

La deuxième session du dialogue, dirigée par **Raúl Salazar**, chef du Bureau régional pour l'Amérique de l'UNISDR, a présenté les cibles, les objectifs, les priorités d'action et les principes du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et son lien avec les agendas de développement durable et d'adaptation au changement climatique.

M. Salazar a décrit l'importance d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la planification pour le développement durable, et d'aborder le changement climatique comme l'un des facteurs causant ces risques. Ensuite, les participants ont analysé les façons dont les parlements nationaux peuvent contribuer à l'intégration des mesures de réduction de ces risques dans les consultations, les actions législatives, les budgets nationaux et la vigilance des programmes gouvernementaux.

Ce dialogue s'est concentré sur l'importance de développer et de renforcer, le cas échéant, les mécanismes pour évaluer régulièrement et informer publiquement sur les plans nationaux et locaux pour la réduction des risques de catastrophe; et sur l'importance de promouvoir l'examen public et les débats parlementaires sur les avancées en la matière pour aborder les facteurs de vulnérabilité et encourager des mesures de réduction des risques de catastrophe.

Actions prioritaires



RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ACCORD DE PARIS

La troisième session du dialogue s'est concentrée sur le lien entre l'agenda de la réduction des risques de catastrophe et les Contributions déterminées au niveau national (NDC, de leur sigle anglais) des pays dans le cadre de l'Accord de Paris, et l'importance des mesures de genre.

Cayetano Casado, expert régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du [Partenariat NDC](#), et du [Centre de collaboration régionale de la CCNUCC - Panama](#), a expliqué le processus de formulation et de mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation (PNA) et a fourni un compte-rendu des approches pour intégrer l'adaptation, le développement durable et la réduction des risques de catastrophe dans les politiques publiques. Il a souligné que l'agenda pour l'adaptation au changement climatique rencontre actuellement des défis qui nécessitent d'incorporer des considérations sur le changement climatique dans différentes lois et politiques sectorielles existantes (ou nouvelles) pour avancer dans la planification de l'adaptation à ce phénomène au niveau national et sous-national.

Alma Pérez, conseillère régionale en paix et sécurité et en action humanitaire de l'[ONU Femmes](#), a décrit comment l'ONU Femmes

œuvre à renforcer la résilience communautaire face aux dangers naturels dans un climat changeant en abordant l'inégalité des genres existant dans des situations de catastrophe, tant en termes d'impacts que de niveaux de réaction et de récupération, entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Mme Pérez a expliqué que les formes de violence contre les femmes et les filles atteignent des niveaux maximaux en situation de catastrophe et elle a souligné les impacts différenciés des catastrophes naturelles sur les femmes en fonction de leurs rôles de genre.

Pour mettre en pratique et réaliser les engagements de genre prévus par le Cadre d'action de Sendai, Mme Pérez a invité les parlements nationaux et les gouvernements à : renforcer la capacité des femmes à réagir et à récupérer des catastrophes naturelles, promouvoir le *leadership* et la participation des femmes dans la prise de décisions sur la réduction des risques de catastrophe, et effectuer une analyse pour mieux comprendre les dimensions de genre dans les risques de catastrophe et les mesures correspondantes pour réduire et gérer ces risques.

“La région d'Amérique latine et des Caraïbes est très vulnérable aux impacts du changement climatique et reconnaît l'importance de l'adaptation à ces impacts pour préserver les résultats de développement obtenus au cours des dernières décennies et pour garantir le développement durable des communautés et des nations à l'avenir. Le partenariat NDC (NDC Partnership) existe pour aider les pays à accélérer la réalisation des NDC grâce à des soutiens techniques et financiers, la gestion des connaissances et l'apprentissage.”



CAYETANO CASADO, expert régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Partenariat, NDC et du Centre de collaboration régionale de la CCNUCC - Panama



ALMA PEREZ, conseillère régionale en paix et sécurité et en action humanitaire de l'ONU Femmes

“Le manque d'accès à l'information et aux ressources, et les inégalités de genres mettent les femmes dans une situation de vulnérabilité particulière aux catastrophes naturelles. Une prévention et une réaction efficaces nécessitent que les cadres réglementaires rendent visibles les voix des femmes, assurent leur protection, reconnaissent leur leadership et les incluent en tant qu'éléments actifs dans les initiatives de récupération.”

DIALOGUE INTERPARLEMENTAIRE

Lors de chacune des sessions, les parlementaires présents ont apporté leurs questions, points de vue et perspectives. Cet échange de meilleures pratiques et de leçons retenues d'expériences vécues au sein de leur pays respectif a ancré les concepts et les problématiques abordés dans des exemples concrets et réels.

Les déléguées et les délégués ont souligné qu'il est nécessaire que les parlementaires jouent un rôle actif dans la communication avec le public au sujet du risque climatique, en faisant remarquer que l'information est essentielle pour développer des capacités d'adaptation dans leur communauté. Ils ont mis l'accent sur le rôle fondamental des parlementaires pour faire avancer la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris dans leur pays. Les déléguées et les délégués ont également reconnu la nécessité de promouvoir des actions au niveau local, où les impacts du changement climatique se font ressentir, et où les effets des catastrophes naturelles se traduisent par des pertes matérielles et humaines.





EXPÉRIENCES ET LEÇONS RETENUES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La quatrième session du dialogue a été menée par **María Bastías**, coordinatrice régionale du [Réseau mondial des Organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes](#), qui a partagé des expériences de la société civile en matière de mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de son prédécesseur, le Cadre d'action de Hyogo.

Lors de sa conversation avec les parlementaires, Mme Bastías a également réfléchi à l'importance de compiler les perceptions de première ligne sur les risques de catastrophe et les défis qui y sont liés, de la façon dont les personnes les vivent dans les communautés au niveau local, pour mieux orienter les campagnes de sensibilisation du public, les techniques agricoles, les investissements dans l'infrastructure et les systèmes de réponse d'urgence. Cela a suscité une discussion sur les façons dont les parlementaires peuvent travailler avec la société civile pour aider à réduire les causes sous-jacentes des facteurs de vulnérabilité élevant les niveaux de risque dans les communautés, en particulier dans les zones urbaines où habite 80 % de la population de l'hémisphère.

“Les liens et engagements des OSC au niveau local génèrent des avantages qui contribuent à un plus grand impact dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai dans les communautés locales. S'associer avec des acteurs clés comme les parlementaires peut participer à faire entendre les voix des personnes en première ligne du risque dans des espaces de prise de décisions, et à systématiquement intégrer les réalités locales dans le travail législatif. Il ne peut y avoir de nations résilientes sans communautés résilientes.”



MARÍA BASTÍAS, coordinatrice régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, [Réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes](#)



CAS D'ÉTUDE ET LÉGISLATION SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

La cinquième session du dialogue a été dirigée par la présidente de la Chambre des représentants, **Bridgid Annisette-George** (Trinité-et-Tobago), le représentant **Darcy De Los Santos** (Uruguay) et la sénatrice **Máxima Apaza** (Bolivie), qui ont analysé les points communs et les différences entre les cadres réglementaires nationaux pour la réduction des risques de catastrophe. Les intervenants ont présenté l'état actuel de la législation sur la réduction de ces risques et l'adaptation dans leur pays, et ont partagé des expériences personnelles sur des pratiques efficaces et des engagements communautaires pour renforcer les institutions locales et la gouvernance pour la réduction des risques. Par exemple, dans le cas de Trinité-et-Tobago, la présidente de la Chambre des représentants, **Bridgid Annisette-George**, a présenté le cadre juridique de son pays qui régleme la réduction des risques de catastrophe, comprenant une grande gamme de lois thématiques comme la loi sur les mesures contre les catastrophes, celle sur les municipalités, celle sur les autorités sanitaires régionales et celle sur l'eau et les égouts. Cette présentation a suscité un débat animé autour du travail parlementaire pour aborder les vides juridiques et ainsi renforcer les systèmes nationaux de gestion des risques de catastrophe. Au cours de ce dialogue, la sénatrice **Máxima Apáza** (Bolivie) a fortement insisté sur le rôle des connaissances et des pratiques traditionnelles pour apporter un point de vue critique et un système de connaissance pouvant orienter la législation et les politiques nationales.



Membre de la Chambre
des représentants
**DARCY DE LOS
SANTOS**
(Uruguay)

“Plus la communauté est petite, plus il est facile de la gouverner efficacement et de promouvoir la participation de la société civile. L'État est le garant des ressources pour la réduction des risques et l'implication des organisations de la société civile contribue avec un élément de contrôle social à la répartition des ressources. Faciliter l'accès transparent à l'élaboration des plans de réduction des risques de catastrophe pour prendre des décisions informées coûte moins cher que de reconstruire plus tard des logements et des infrastructures se trouvant dans des zones à haut risque dû à de mauvaises décisions.”

“Il n'y a pas qu'un pays qui subit les effets du réchauffement climatique, mais plusieurs pays d'une manière ou d'une autre. Nous devons travailler sans regarder les couleurs et l'acronyme politiques. Nous devons regarder les choses d'un point de vue humain, qui est important dans la collaboration. C'est dans cette ligne de pensée que nous travaillons en Bolivie, au sein de la législature, de l'exécutif et des organisations sociales.”



Sénatrice
MÁXIMA APAZA
(Bolivie)

“En tant que parlementaires, nous devons aider les citoyennes et les citoyens de nos communautés à identifier les menaces pertinentes, les éduquer sur leur rôle pour minimiser l'émergence de risques et les organiser pour qu'ils répondent à leurs impacts. Dans nos législatures, nous devons prôner l'idée que toutes les lois et politiques soient basées sur des postulats promouvant la résilience et garantissant que nos budgets soient financés de manière adaptée pour appuyer et surveiller les actions exécutives pour la gestion des risques.”



Présidente de la Chambre
des représentants, **Hon.
BRIDGID ANNISETTE-
GEORGE** (Trinité-et-
Tobago)

RISQUE CLIMATIQUE CÔTIER EN CONTEXTE URBAIN

Afin d'explorer plus en détail le rôle des organisations locales et de la société civile et de promouvoir une vision intégrale de la réduction des risques de catastrophe, une visite de terrain a été organisée, ainsi qu'une activité d'information avec des experts du [Système national pour la Protection civile du Panama \(SINAPROC\)](#).

Cette activité a donné l'opportunité aux parlementaires d'observer les différentes dimensions du risque climatique dans une communauté urbaine côtière, et de faire le lien entre les concepts abordés lors des sessions du dialogue et leurs propres expériences en matière d'évaluation des risques de catastrophe.

L'activité d'information et la discussion sur le site ont eu pour objet principal les différents impacts du changement climatique sur les communautés locales, les options possibles d'adaptation et le lien entre la législation au niveau national, les réglementations de planification urbaine et les systèmes de gestion des risques de catastrophe.

Les parlementaires ont réfléchi aux différents types de risques climatiques et de catastrophe dans leurs communautés, et aux impacts futurs potentiels sur les communautés côtières de leurs pays respectifs.

“Les connaissances que j’ai acquies lors de cette conférence auront un impact sur mon travail. J’en ferai part au Parlement pour que nous puissions commencer à mettre en œuvre des améliorations de nos protocoles nationaux pour la réduction des catastrophes et des urgences.”



Député **DAN RUIMY** (Canada)



“Le plus important est que les politiques publiques intègrent le changement climatique et les stratégies d’adaptation dans des pays comme le nôtre, où la variabilité climatique touche les communautés. Le Cadre d’action de Sendai nous donne quatre priorités : connaître le risque, la gouvernance, l’investissement et se préparer pour la réponse. Il est important que nos autorités comprennent ces concepts et sachent que l’autonomisation est la base d’une préparation et d’une réponse adaptées face aux catastrophes. Par conséquent, nous devons demander des lois alignées sur le cadre conceptuel de la réduction des risques de catastrophe .”



REYES JIMENEZ,
coordinateur national
de l'Unité des risques
de catastrophe,
SINAPROC



ACTIONS PARLEMENTAIRES POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROTOCOLE PARLEMENTAIRE POUR LA RÉDUCTION DE CES RISQUES

Lors de cette session de clôture du dialogue, les participantes et les participants se sont répartis en groupes de travail afin d'examiner et de présenter des actions législatives concrètes à entreprendre pour promouvoir et faciliter la mise en place de mesures de réduction des risques de catastrophes.

Les parlementaires ont examiné les quatre priorités du Cadre d'action de Sendai pour contribuer à l'élaboration d'une matrice d'actions parlementaires permettant d'avancer dans chacun des piliers de la réduction des risques de catastrophes. Des discussions guidées par un document de travail provisoire ont été menées en petits groupes. A ensuite eu lieu une session de compte-rendu où les parlementaires ont souligné les expériences partagées en matière de réduction des risques de catastrophes dans les différents pays, ainsi que les efforts pour renforcer la gouvernance locale en promouvant des processus participatifs sur la réduction des risques de catastrophes.

Durant cette session de travail, les parlementaires ont insisté sur l'importance d'effectuer des évaluations des risques de catastrophes avec la participation des gouvernements locaux, des communautés et des institutions académiques pour informer une législation nouvelle. Ils ont d'autre part mis l'accent sur l'importance de disposer de données ventilées pour informer l'élaboration des lois et pour réviser les budgets annuels nationaux afin d'assurer des investissements publics dans des fonds pour la réduction des risques de catastrophes, des organismes de gestion des catastrophes, et les nouvelles technologies, comme les systèmes d'alerte précoce. Les parlementaires ont également préconisé des évaluations des réponses aux risques de catastrophes, ainsi que des programmes appliquant une dimension intersectorielle de genre pour comprendre les capacités et besoins différentiels dans le contexte des risques de catastrophes. Ils ont par ailleurs affirmé qu'ils considèrent prioritaire de réviser les codes de construction et les plans d'infrastructure nationaux pour garantir que les gouvernements intègrent la planification et la conception pour les risques de catastrophes dans toutes les réglementations de zonage.



Cette session en groupes de travail a informé l'élaboration d'une matrice d'actions parlementaires pour contribuer aux quatre priorités du Cadre d'action de Sendai, lequel est téléchargeable dans la rubrique du [programme sur le changement climatique du site web de ParlAmericas](#).

Durant cette discussion, les participants ont également apporté des éléments au nouveau protocole parlementaire sur la réduction et l'adaptation aux risques de catastrophe pour l'hémisphère actuellement en cours d'élaboration par ParlAmericas et l'UNISDR.



Retrouvez ParlAmericas sur [iTunes](#) et [Google Play](#) pour écouter des podcasts de la conférence magistrale et de certaines présentations d'expert, ainsi que les présentations de nos rencontres précédemment menées dans l'hémisphère.

Matrix of Parliamentary Actions to support the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction

Sendai Framework for Disaster Risk Reduction Priorities for Action			
Priority 1 Understanding Disaster Risk	Priority 2 Strengthening disaster risk governance	Priority 3 Investing in disaster risk reduction for resilience	Priority 4 Enhancing disaster preparedness and "build back better" in recovery, rehabilitation and reconstruction
<ul style="list-style-type: none"> Request disaster risk assessments from local government or relevant ministries to inform response measures. Advocate for these assessments to apply an intersectional gender lens in order to analyze differential capacities and needs 	<ul style="list-style-type: none"> Monitor and ensure mainstreaming disaster risk is considered in all sectoral legislation, programs and policies 	<ul style="list-style-type: none"> Promote investments in disaster risk assessments undertaken by local organizations, academic institutions and local governments 	<ul style="list-style-type: none"> Review spending on reconstruction programs and plans
<ul style="list-style-type: none"> Encourage local organizations and institutions to build knowledge on disaster risks, share experiences, lessons learned and good practices in the community to reduce risk 	<ul style="list-style-type: none"> Visit local organizations working on disaster risks reduction and request local briefings and dialogues to inform your work. Ensure grassroots women's organizations are represented and that their perspectives are included in all dialogues 	<ul style="list-style-type: none"> Seek resources – including financial – to be allocated at all levels of administration to develop and implement disaster risk measures. 	<ul style="list-style-type: none"> Request reports and information from local government or relevant ministries on disaster preparedness and contingency policies, plans and programs
<ul style="list-style-type: none"> Communicate local disaster risk to national governments, citizens and local institutions 	<ul style="list-style-type: none"> Strengthen when possible mechanisms to assess and publicly report on investments, expenses and progress reports on disaster risk measures 	<ul style="list-style-type: none"> Promote disaster risk assessments into land use regulations and legislation that influences urban planning 	<ul style="list-style-type: none"> Promote in your district regular disaster preparedness, response and recovery exercises
<ul style="list-style-type: none"> Review and study disaster losses in your district or city, and the impacts on different sectors of the population and the environment 	<ul style="list-style-type: none"> Involve local community representatives in decision-making processes and decision making on any disaster risk reduction discussions, including women and traditionally marginalized groups in a meaningful way 	<ul style="list-style-type: none"> Promote legislation that creates incentives for the private sector to develop micro insurance programs for small businesses in urban and rural contexts 	<ul style="list-style-type: none"> Strengthen women's representation and involvement in recovery planning / decision making through inclusion in public forums or dialogues during post disaster recovery and reconstruction processes
<ul style="list-style-type: none"> Promote use of risk maps and visual tools to communicate to the general public and communities about local risks, including use of data from community mapping that captures gender specific capacities, vulnerabilities, management procedures 	<ul style="list-style-type: none"> Develop legal frameworks where appropriate, that ensure participation and inclusion of all stakeholders 	<ul style="list-style-type: none"> Review health legislation to mainstream disaster risk management planning into infrastructure and primary health services, and women's & children's access to health services during disaster recovery and reconstruction stages 	

PARLEMENTS PARTICIPANTS



ANTIGUA ET
BARBUDA



ARGENTINE



BOLIVIE



CANADA



CHILI



CUBA



GUATEMALA



HONDURAS



MEXIQUE



NICARAGUA



PANAMA



SAINT
CHRISTOPHE ET



SAINTE LUCIE



SURINAME



TRINITE ET
TOBAGO



URUGUAY

Cette rencontre a été possible grâce au soutien généreux du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR, de son sigle anglais), et du Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.

Canada



Secrétariat international de ParlAmericas

710—150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4 Canada

Téléphone: +1 (613) 594-5222 | Fax: +1 (613) 594-4766

www.parlAmericas.org | info@parlAmericas.org



PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la diplomatie parlementaire dans le système interaméricain



ParlAmericas est composé des **ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES** de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**